

ANNEXE 2 – Bilan détaillé de l'appel à projets Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

Année scolaire 2026-2027

1. Vue d'ensemble chiffrée

À l'échelle de l'académie, l'appel à projets PEAC 2026-2027 mobilise 595 projets portés par 257 établissements, pour 21 135 élèves concernés et un financement total accordé de 349 710 €, soit une moyenne de 588 € par projet (détail par département et par niveau collège/lycée en section 11).

Indicateur	Valeur
Nombre de projets déposés	595
Établissements porteurs	257
Élèves concernés (inscriptions-projets)	21 135
Financement total accordé*	349 710 €
Financement accordé moyen par projet	588 €
Taux de couverture académique global*	5,1 %

* Élèves concernés rapportés à l'effectif total du second degré des 3 départements (413 690 élèves, RERS 2025, rentrée 2024).

2. Répartition territoriale

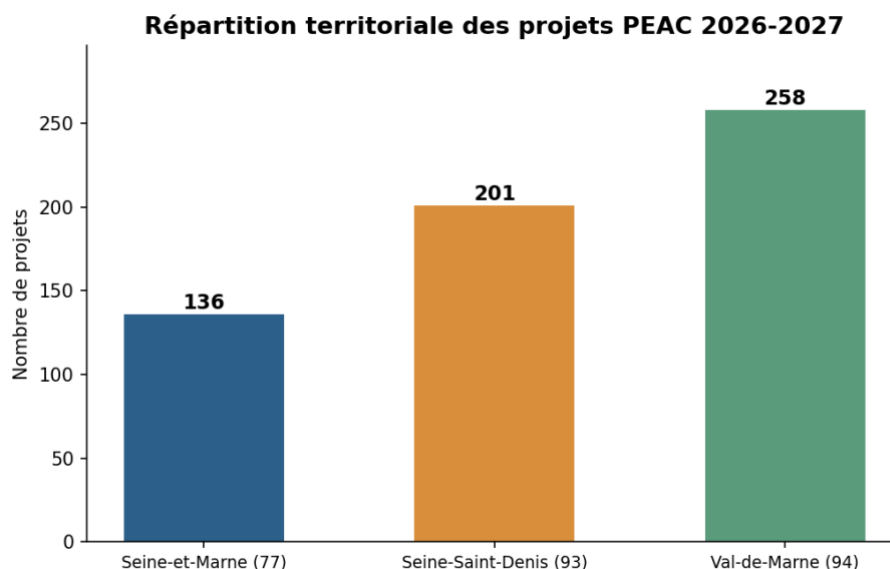


Figure 1 — Répartition territoriale des projets PEAC 2026-2027

La répartition des projets entre les trois départements est déséquilibrée : le **Val-de-Marne (94)** concentre à lui seul 43,4 % des dossiers (258 projets), loin devant les deux autres départements. Sur

l'ensemble académique, la Seine-et-Marne porte 136 projets (22,9 %), la Seine-Saint-Denis 201 projets (33,8 %) et le Val-de-Marne 258 projets (43,4 %).

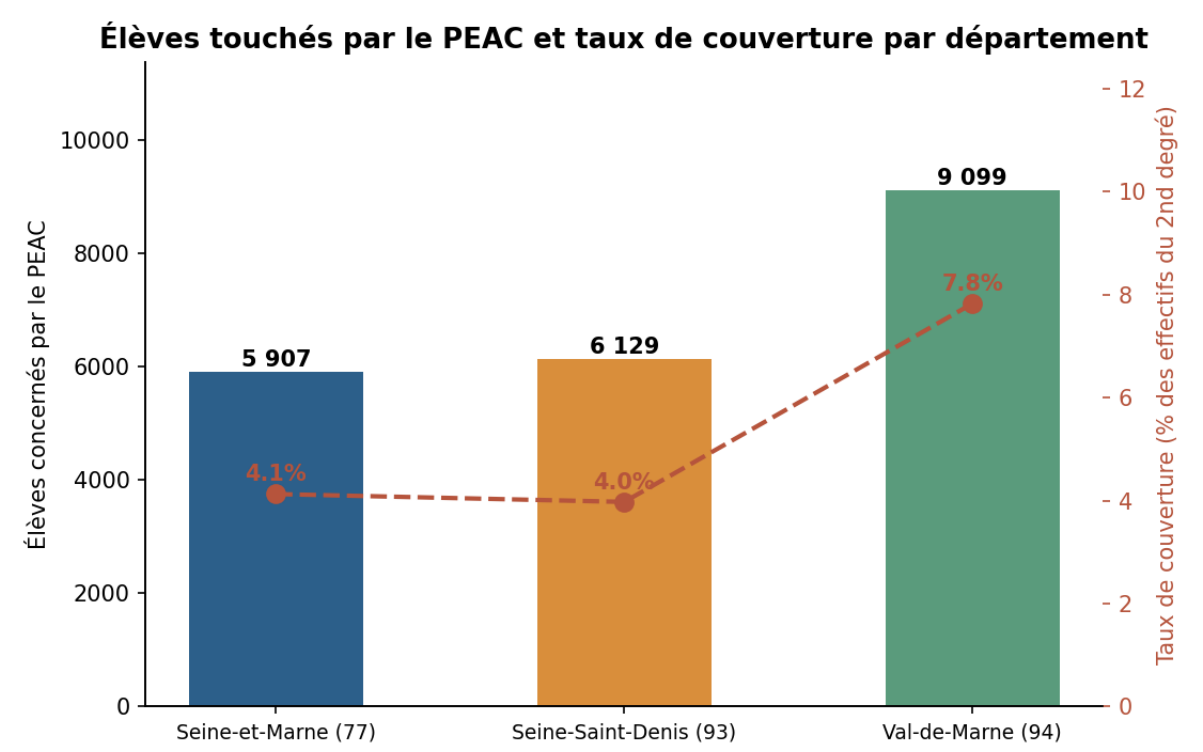


Figure 2 — Élèves concernés par le PEAC et taux de couverture par département

Rapportés aux effectifs scolarisés dans le second degré de chaque département (public et privé sous contrat, RERS 2025), ces chiffres dessinent un tableau contrasté. Le **Val-de-Marne (94)** affiche le taux de couverture le plus élevé (7,8 %) alors qu'il ne rassemble que 116 294 élèves du second degré, le moins peuplé des trois départements. À l'inverse, la **Seine-Saint-Denis (93)**, département le plus peuplé en élèves du second degré (154 240 élèves), affiche le taux de couverture le plus faible (4,0 %) : ses 201 projets touchent proportionnellement moins d'élèves que dans les deux autres départements, alors même qu'il porte le deuxième plus grand nombre de dossiers en valeur absolue.

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des indicateurs territoriaux (le financement indiqué correspond au montant accordé, voir section 11 pour le détail) :

Département	Projets	% projets	Élèves concernés	Établissements	Financement accordé	Effectif 2nd degré*	Taux de couverture
Seine-et-Marne (77)	136	22,9 %	5 907	72	92 329 €	143 156	4,1 %
Seine-Saint-Denis (93)	201	33,8 %	6 129	93	125 623 €	154 240	4,0 %
Val-de-Marne (94)	258	43,4 %	9 099	92	131 758 €	116 294	7,8 %

3. Répartition collèges / lycées

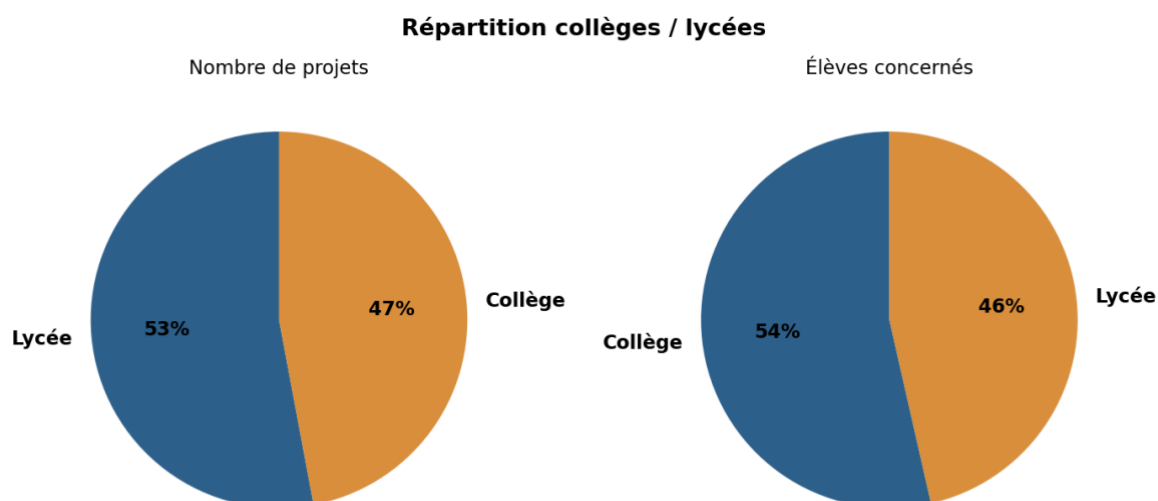


Figure 3 — Répartition collèges / lycées, en nombre de projets et en élèves concernés

À l'échelle académique, les projets se répartissent de façon presque équilibrée entre collèges et lycées : 280 projets en collège (47,1 %) contre 315 en lycée (52,9 %). L'écart s'inverse toutefois en nombre d'élèves concernés : les collèges rassemblent 53,6 % des élèves touchés contre 46,4 % pour les lycées. En moyenne, un projet de collège mobilise 40,4 élèves contre 31,2 pour un projet de lycée : les dispositifs en lycée touchent, en moyenne, des groupes plus restreints.

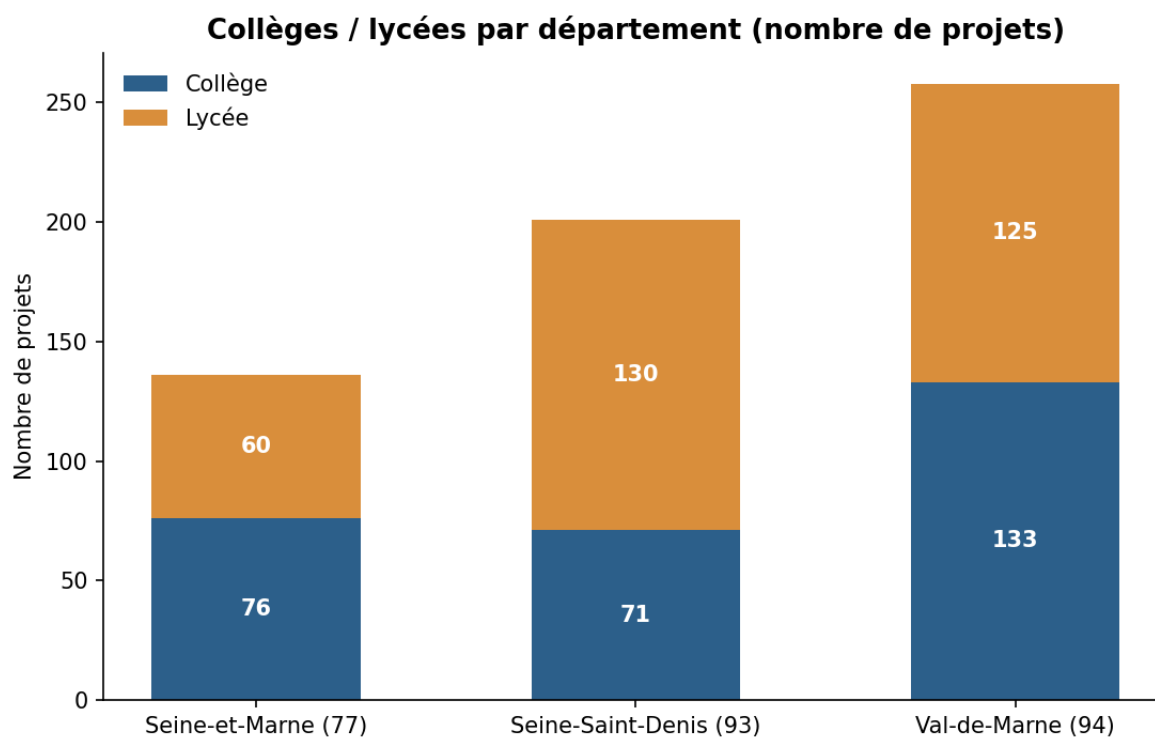


Figure 4 — Répartition collèges / lycées par département (nombre de projets)

Cet équilibre académique masque de fortes disparités départementales. La **Seine-Saint-Denis** est le seul département où les projets de lycée dominent très largement (130 projets, soit 64,7 % contre 71

en collège). À l'inverse, la Seine-et-Marne penche du côté des collèges (76 projets, 55,9 %), tandis que le Val-de-Marne présente la répartition la plus équilibrée (133 collège / 125 lycée).

Département	Collège (projets)	Lycée (projets)	% lycée	Élèves collège	Élèves lycée
Seine-et-Marne (77)	76	60	44,1 %	4 356	1 551
Seine-Saint-Denis (93)	71	130	64,7 %	2 630	3 499
Val-de-Marne (94)	133	125	48,4 %	4 332	4 767

4. Types de dispositifs (déclinaisons)

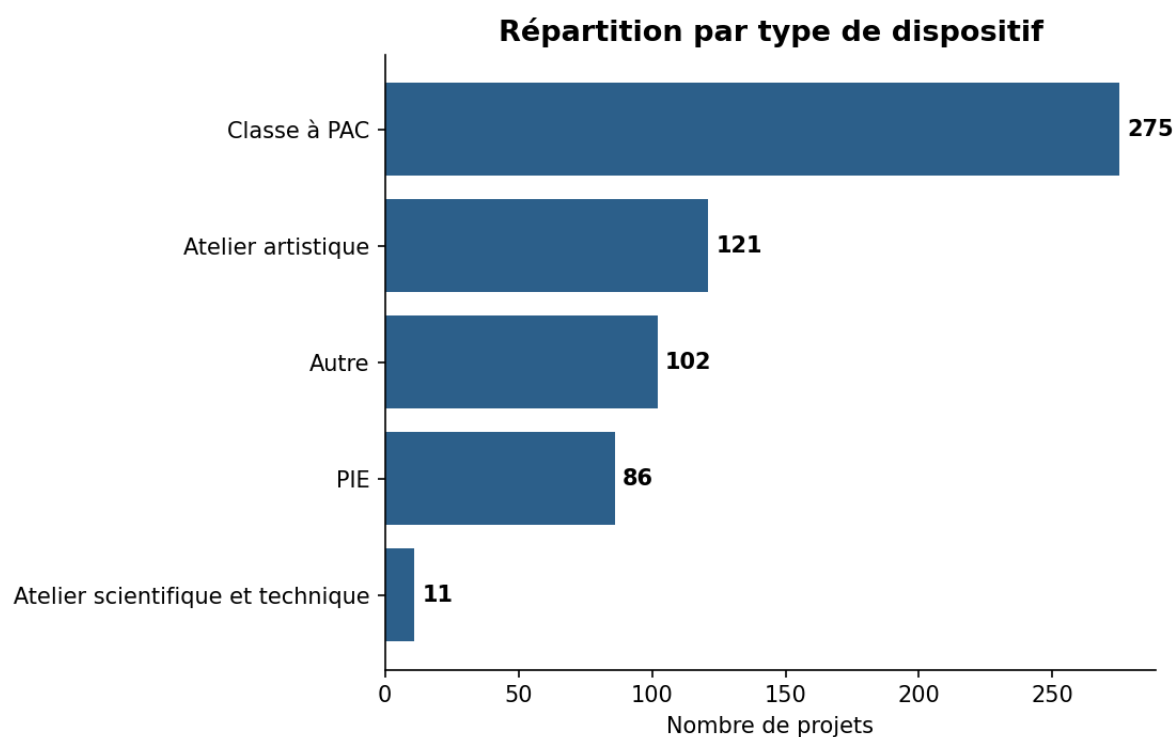


Figure 5 — Répartition des projets par type de dispositif

La « **Classe à PAC** » est de loin le dispositif le plus mobilisé, avec 275 projets (46,2 % du total), soit près d'un dossier sur deux. Viennent ensuite les « **Ateliers artistiques** » (121 projets, 20,3 %), la catégorie « **Autre** » (102 projets, 17,1 %) et les « **Parcours inter-établissements (PIE)** » (86 projets, 14,5 %). Les « **Ateliers scientifiques et techniques** » restent marginaux (11 projets, 1,8 %).

5. Domaines artistiques

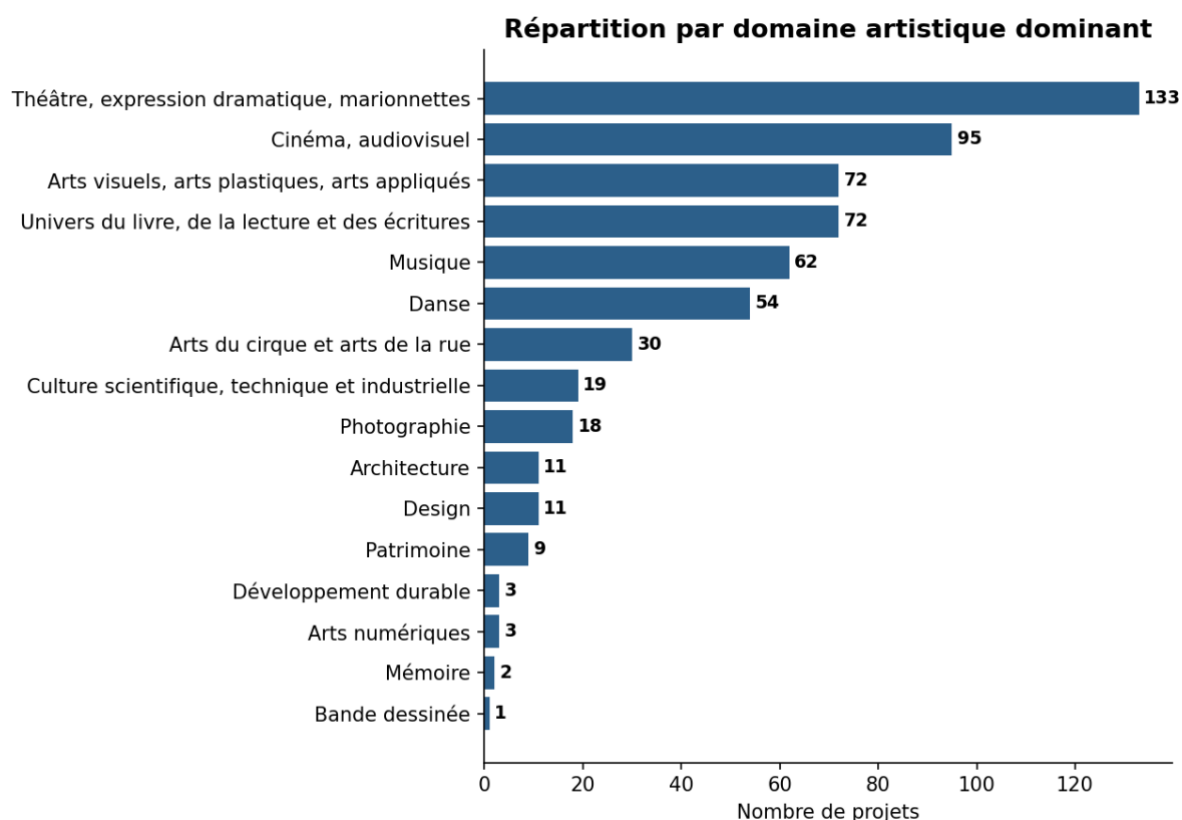


Figure 6 — Répartition des projets par domaine artistique dominant

Le « **Théâtre, expression dramatique, marionnettes** » est le domaine le plus représenté (133 projets, 22,4 %), suivi par le « **Cinéma, audiovisuel** » (95 projets, 16,0 %), puis, à égalité, « **Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués** » et « **Univers du livre, de la lecture et des écritures** » (72 projets chacun, 12,1 %). Les six premiers domaines représentent à eux seuls 82,0 % de l'ensemble des projets.

6. Focus sur les lycées professionnels

Cette section regroupe, au sens large, les lycées professionnels (LP), les « LP lycée des métiers » et les LPO comportant une section lycée des métiers soit **66 projets** portés par 28 établissements.

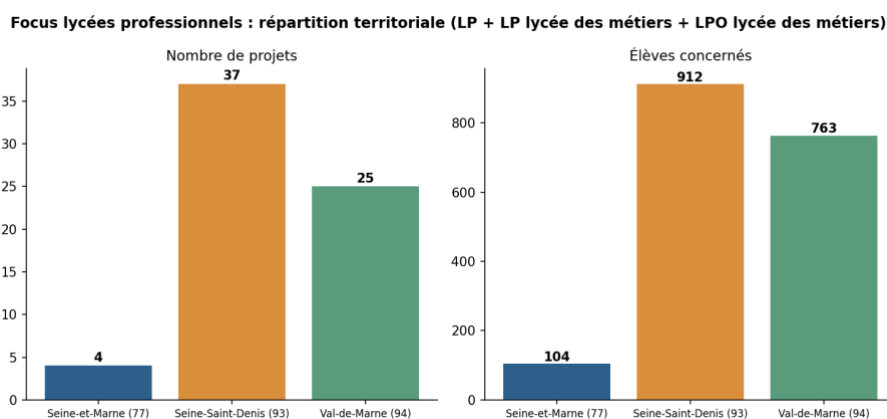


Figure 7 — Focus lycées professionnels : répartition territoriale

Les lycées professionnels ne représentent que 11,1 % des projets déposés et 8,4 % des élèves concernés, pour 10,2 % du financement accordé (35 597 €).

La répartition territoriale des projets en lycée professionnel est très concentrée : la **Seine-Saint-Denis (93)** porte à lui seul 37 des 66 projets LP de l'académie (56,1 %). La Seine-et-Marne, en particulier, ne compte que 4 projets de ce type (6,1 % du total LP).

Département	Projets LP	% des projets LP	Élèves concernés
Seine-et-Marne (77)	4	6,1 %	104
Seine-Saint-Denis (93)	37	56,1 %	912
Val-de-Marne (94)	25	37,9 %	763

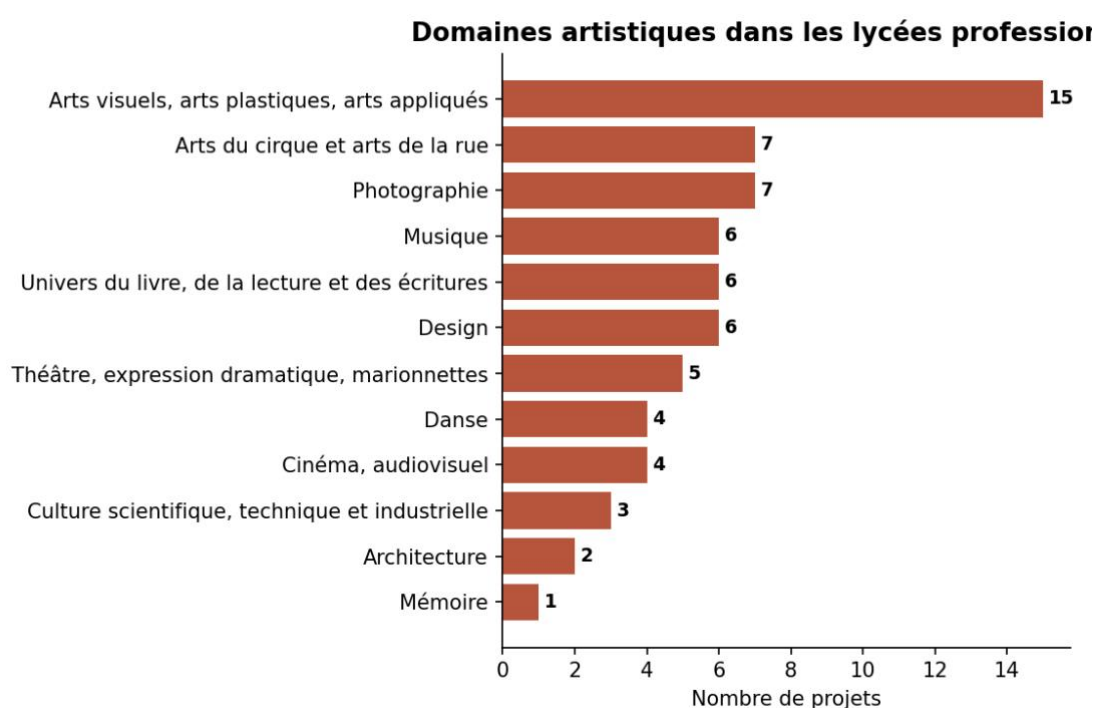


Figure 8 — Domaines artistiques mobilisés dans les lycées professionnels

Le profil artistique des projets en lycée professionnel diffère sensiblement de la moyenne académique : les « **Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués** » y sont le domaine le plus fréquent (15 projets, 22,7 %), alors que le théâtre, dominant sur l'ensemble académique, recule nettement. En cumulant arts visuels, design et photographie, les domaines à forte dimension technique et esthétique appliquée représentent 42,4 % des projets en lycée professionnel.

7. Élément complémentaire : projets en éducation prioritaire

Parmi les 595 projets, 135 sont portés par un établissement labellisé REP ou REP+ (22,7 % du total), dont 113 en REP (19,0 %) et 22 en REP+ (3,7 %). Les 460 projets restants (77,3 %) sont portés par des établissements hors éducation prioritaire.

8. Financement accordé : répartitions par département et par type d'établissement

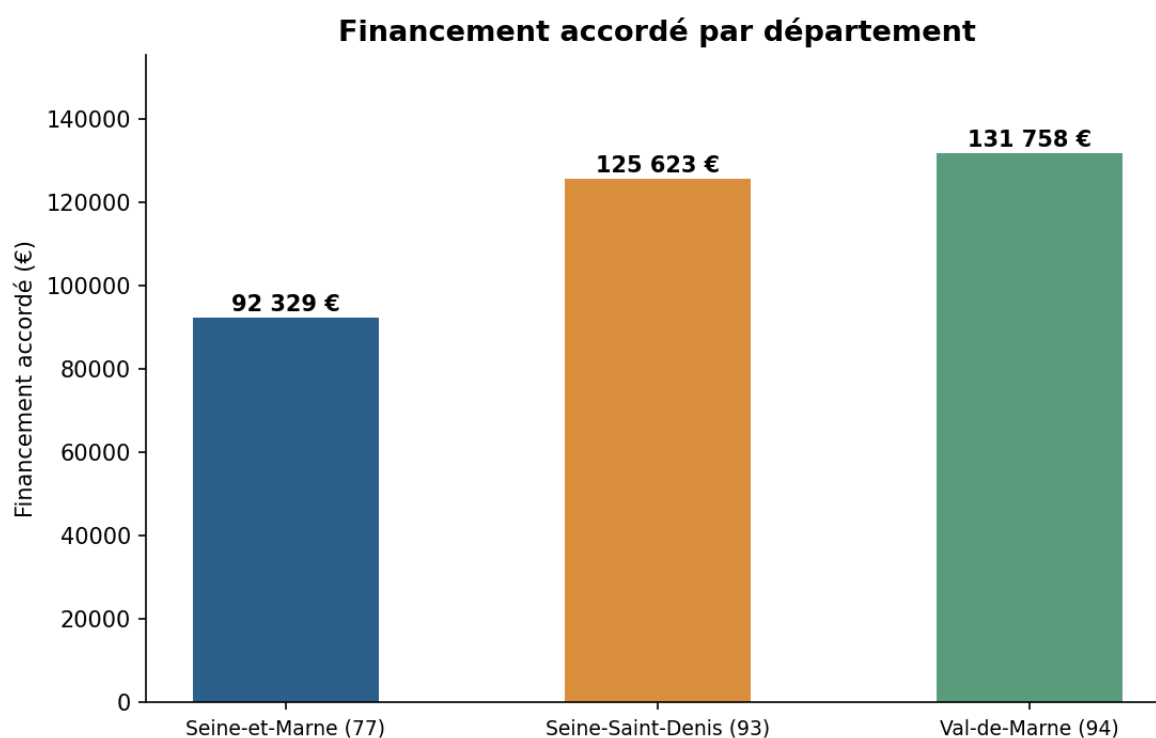


Figure 11 — Financement accordé par département

En volume, le **Val-de-Marne (94)** reçoit le montant le plus élevé (131 758 €), ce qui reflète avant tout son nombre plus important de projets. Rapporté au nombre de dossiers, le classement s'inverse : le montant moyen accordé par projet est le plus élevé en **Seine-et-Marne (77)** (679 € par projet) et le plus faible en **Val-de-Marne (94)** (511 € par projet).

Département	Financement accordé	Nombre de projets	Moyenne par projet
Seine-et-Marne (77)	92 329 €	136	679 €
Seine-Saint-Denis (93)	125 623 €	201	625 €
Val-de-Marne (94)	131 758 €	258	511 €

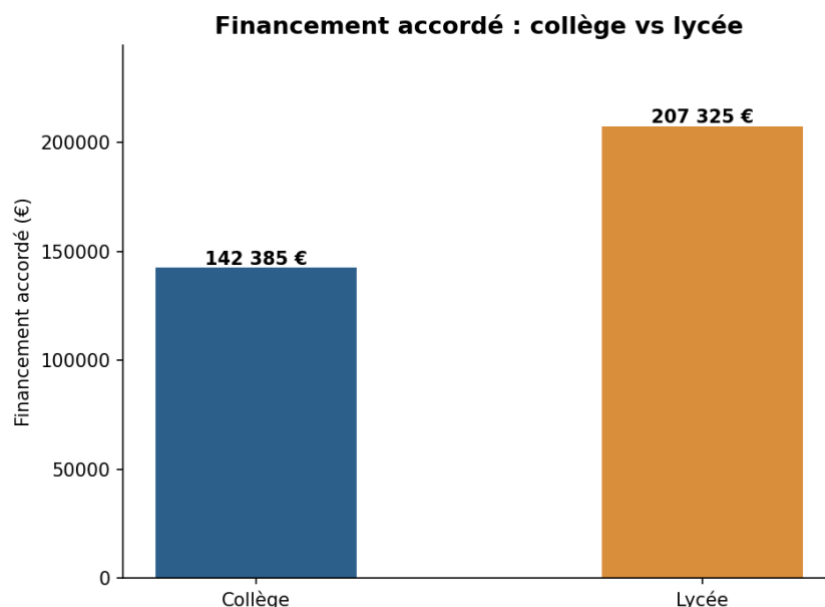


Figure 12 — Financement accordé : collège vs lycée

La lecture par niveau fait apparaître un déséquilibre en faveur des lycées : alors qu'ils portent 52,9 % des projets (contre 47,1 % pour les collèges), les lycées captent 59,3 % du financement accordé, contre 40,7 % pour les collèges. Le montant moyen accordé par projet est ainsi plus élevé en lycée (658 €) qu'en collège (509 €), alors que les collèges portent un nombre de dossiers proche de celui des lycées (280 contre 315).

Niveau	Financement accordé	Nombre de projets	Moyenne par projet
Collège	142 385 €	280	509 €
Lycée	207 325 €	315	658 €

9. Complément : types de dispositifs par département et par niveau

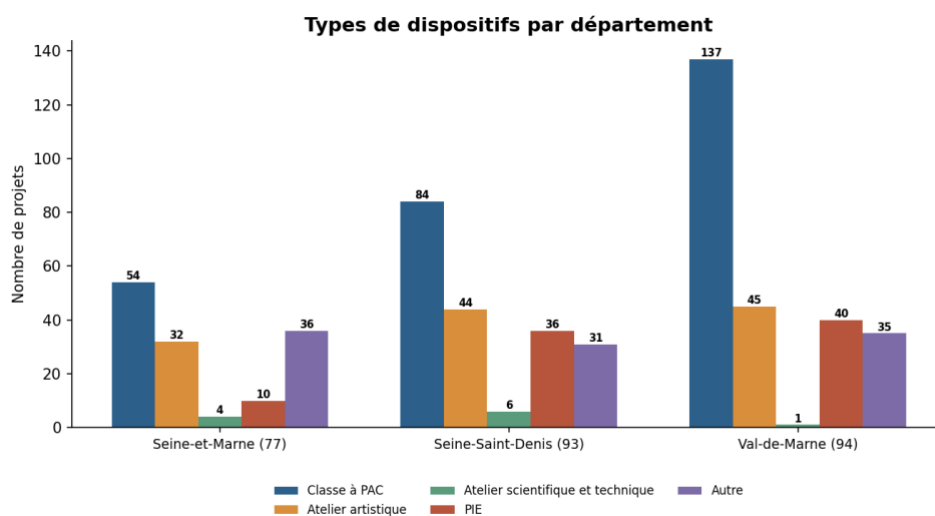


Figure 13 — Types de dispositifs par département

La « Classe à PAC » domine dans les trois départements, mais avec une intensité variable : elle représente 53,1 % des projets du **Val-de-Marne** contre 39,7 % en **Seine-et-Marne**. L'« Atelier scientifique et technique », déjà peu représenté à l'échelle académique (section 5), est presque absent du Val-de-Marne (1 projet seulement, sur les 258 projets de ce département), alors qu'il compte respectivement 4 et 6 projets en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis.

Département	Classe à PAC	Atelier artistique	Atelier sc. et technique	PIE	Autre
Seine-et-Marne (77)	54	32	4	10	36
Seine-Saint-Denis (93)	84	44	6	36	31
Val-de-Marne (94)	137	45	1	40	35

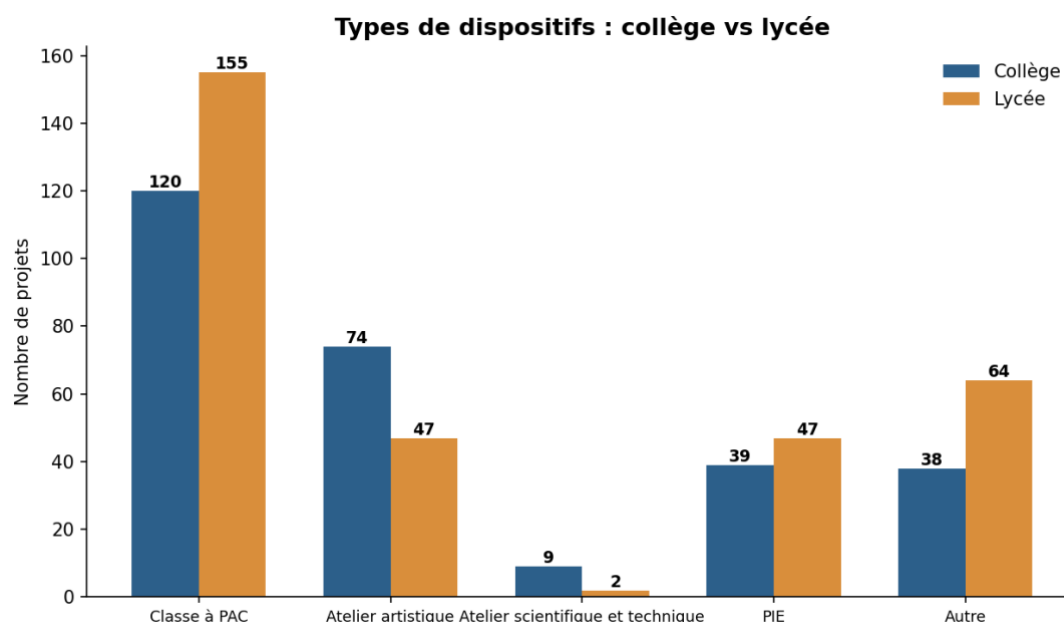


Figure 14 — Types de dispositifs : collège vs lycée

La comparaison collège/lycée fait apparaître deux profils distincts. L'« **Atelier artistique** » est nettement plus fréquent en collège (74 projets, 26,4 % des projets de collège) qu'en lycée (47 projets, 14,9 %). L'« **Atelier scientifique et technique** » est lui aussi très majoritairement porté par les collèges (9 projets contre 2 en lycée).

Niveau	Classe à PAC	Atelier artistique	Atelier sc. et technique	PIE	Autre
Collège	120	74	9	39	38
Lycée	155	47	2	47	64